



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE VERIFICATIONS  
TECHNIQUES EN VUE D'OBTENIR  
L'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN  
ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

**DÉCISION N°  
EN DATE DU**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

**VU** le projet de la ville de Vincennes de réaliser à l'Hôtel de Ville, des vérifications techniques en vue d'obtenir l'autorisation d'ouverture d'un Etablissement Recevant du Public, dont le programme des travaux d'aménagement doit respecter les règles de sécurité et d'accessibilité, et pour lequel il est nécessaire de faire appel à un bureau de contrôle pour réaliser cette mission de contrôle technique.

**CONSIDÉRANT** l'offre du Bureau Véritas Construction dont le siège social est situé 6 boulevard Archimède, 77420 CHAMPS SUR MARNE.

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec le bureau Véritas Construction, représenté par Madame Aurélie PIERRE, dûment habilitée à signer le contrat.

Le montant s'élève à 3 360,00€ HT, soit 4 032,00 € TTC

**DE FAIRE FACE**, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

**Signé**

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240905-lmc1H12327H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 05/09/2024  
Date de Publication : 05/09/2024